

LA GRIPPE

FAITES-VOUS VACCINER.*
PRENEZ RENDEZ-VOUS
DÈS AUJOURD'HUI.

Protégez-vous ainsi
que votre entourage.



* Certaines conditions s'appliquent.
Discutez-en avec votre pharmacien.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés
à Proxim sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.

Les pharmaciens-propriétaires
affiliés à Proxim offrent la vaccination
contre la grippe.*



Prenez rendez-vous sans tarder
au groupeproxim.ca!

VOTRE CARNET DE VACCINATION EST-IL À JOUR?

D'autres vaccins peuvent être
recommandés et offerts en
pharmacie, y compris ceux
contre le zona, les infections
invasives à pneumocoque, les
virus du papillome humain, et
le tétanos.



Informez-vous !

PHARMACIEN DANS L'ÂME

* Les places sont limitées. Certaines conditions et des frais
peuvent s'appliquer. Consultez votre professionnel de la santé
pour plus d'informations. Les indications de gratuité des vaccins
sont établies par le gouvernement.